



DECLIC FEMMES

30 années d'actions en faveur des femmes migrantes

Association reconnue d'Éducation Populaire depuis 1995 par l'Etat

L'association Déclic Femmes va fêter ses 30 années d'existence en 2025. Elle fonde ses activités sur les valeurs suivantes : autonomie, émancipation, lutte contre les discriminations, laïcité, interculturalité et citoyenneté des femmes exilées ou d'origine étrangère.

Depuis sa création, plusieurs milliers de femmes, de nationalités différentes, ont ainsi été accueillies, et ont réussi leur intégration grâce à des activités et des moyens qui se sont peu à peu enrichis. Elles sont accompagnées, individuellement ou collectivement selon leurs besoins en prenant en compte la situation globale de chacune.



Fresque réalisée par six femmes apprenantes et une bénévole (2015)

Un projet original et constamment actualisé

Le projet initial puis la création de l'association ont été construits par des femmes exilées à partir de leurs problématiques vécues au quotidien. Son originalité porte sur la prise en charge globale des femmes en intégrant tous les domaines de leur vie sociale, économique, professionnelle et culturelle à travers la co-construction d'un parcours personnel et individualisé et souvent pluriannuel en visant à l'optimisation de leurs compétences initiales. Ce projet a été validé et actualisé à travers des audits externes via trois DLA (Dispositifs Locaux d'Accompagnement).



Médiation sociale et interculturelle

- Aider chaque femme migrante à surmonter un certain nombre de difficultés liées à l'exil, la langue et la culture.
- Leur permettre de construire elles-mêmes leur projet, de gagner en autonomie et en émancipation dans la recherche de solutions.
- Droit à la santé et au logement : orientation vers les lieux de santé, soutien aux démarches de demande d'hébergement ou logement.
- Violences faites aux femmes : orientation vers les lieux et personnes ressources.
- Accès aux droits des étrangères : connaissance des droits, titres de séjour, demandes d'asile.

Apprentissage du français

- Cours collectifs, de tous niveaux de français langue étrangère.
- Cours d'alphabétisation.
- Temps interculturels et artistiques pour l'apprentissage et l'expression de la langue française.

Insertion socio-professionnelle

- Accompagnement, soutien dans les démarches de recherche d'emploi et de formations.
- Des suivis individualisés et ateliers collectifs de techniques de recherche d'emploi.

Actions transversales d'éducation populaire et citoyenne sous le libellé

«citoyenneté, égalité, fraternité»

- Organisation de conférences, débats, tables-rondes et événements interculturels autour des valeurs de l'association et de la connaissance des institutions depuis le plan national jusqu'au fonctionnement des collectivités locales, des institutions publiques et du droit administratif.
- Ateliers d'écriture interculturels avec par exemple l'écriture du livre «Langues en exil au féminin pluriel» avec l'aide de l'Etat (Drac).
- Ateliers artistiques (fresques, théâtre, expos, slam).
- Sorties culturelles (étonnants voyageurs, visite du TNB).

Conférence "Entendre la parole des femmes exilées" (2024)



Atelier "Espace & Mobilité" : création de carte (2024)



Temps convivial : goûter de fin d'année (2024)



Visite du Théâtre National de Bretagne (2024)

Soutien à l'inclusion numérique

- Soutien des femmes victimes de la fracture numérique et de la dématérialisation des démarches.
- Mise à disposition d'une formation et d'un ensemble d'ordinateurs pour les guider dans le monde numérique.



Nos moyens en 2024

- Sous la coordination d'un conseil d'administration, deux salariées à temps plein, financées par des fonds publics. Une directrice assure l'accueil, la gestion et la coordination des activités, les relations avec les partenaires. Une médiatrice d'insertion sociale et professionnelle assure l'accueil, le suivi individualisé des femmes et des activités d'insertion.
- Des bénévoles assurant les formations, et participant aux différentes actions.
- Des locaux situés dans le quartier de Villejean, permettant l'accueil, les formations et l'accès à des ordinateurs et à une bibliothèque mettant à disposition des livres et des manuels pédagogiques. Un autre local est mis à disposition par le Mouvement de la Paix pour les formations dans le quartier du Blosne.

Un soutien également de l'Etat et des collectivités territoriales : Région Bretagne, Rennes Métropole, Ville de Rennes. Déclic Femmes a signé le «contrat d'engagement républicain», entré en vigueur au 2 janvier 2022, par lequel les associations s'engagent à respecter les principes de la République. Une collaboration avec d'autres acteurs associatifs de la ville de Rennes, en particulier sur le quartier de Villejean.



Vous aussi, vous pouvez soutenir notre action !

- En adhérant à l'association Déclic Femmes (10€ ou 5€ pour les faibles ressources, adhésion de soutien à 35€)
- En rejoignant nos bénévoles pour participer à une action
- En faisant un don à l'association
- En faisant connaître l'association, ses valeurs et son projet

📍 7bis rue d'Armagnac, 35000 RENNES

🕒 9h – 12h30 & 13h30 – 17h30

☎ 02.23.46.17.92 / 06.33.58.70.60

✉ accueil.declic.femmes@gmail.com / direction.declic.femmes@gmail.com

📘 <https://www.facebook.com/declicfemmes>